

# La réglementation thermique dans l'existant

## BUT PROFESSIONNEL

Être capable de prescrire des produits et systèmes Saint-Gobain conformément à la RT Existant.

INITIATION • **PERFECTIONNEMENT** • EXPERTISE



Résidentiel



RÉF. : HMT06

### »» OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Au terme de cette formation l'apprenant doit être capable de :

- Connaître la réglementation applicable aux bâtiments existants.
- Prescrire les produits et systèmes Saint-Gobain conformes à la réglementation pour les parois opaques, parois vitrées et fermetures.

### »» PROGRAMME

#### Thèmes théoriques

- La réglementation pour les parois opaques : isolation des murs, des toitures et des planchers bas.
- La réglementation pour les parois vitrées et fermetures : les fenêtres, portes-fenêtres, façades rideaux, les menuiseries coulissantes et autres menuiseries.
- Les préconisations produits, systèmes et innovations Saint-Gobain.



Prescripteurs, bureaux d'études, bureaux de contrôle, architectes.

**Prérequis** • Aucun

**Durée du stage** • 1 jours - 7 H

**Lieux et dates** • Sur demande.

**Tarif** • Sur demande.



Envie d'anticiper votre formation ?

Découvrez nos E-learning et Essentiels de l'habitat dédiés à l'acoustique, la thermique et la sécurité incendie sur :

[www.seformeravecsaint-gobain.com](http://www.seformeravecsaint-gobain.com)  
Rubrique Formation en ligne

#### Contact

01 41 51 55 00  
(Prix d'un appel local)

[service-formation@saint-gobain.com](mailto:service-formation@saint-gobain.com)

